

SPECIALISATION EN
CHIRURGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE
- RÉFÉRENTIEL DE DIPLÔME -

Référentiel de diplôme pour l'obtention du diplôme de DESV en chirurgie des animaux de compagnie par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

En complément des savoirs, savoir-faire et savoir être du spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie qui obtient son diplôme par la voie universitaire, le spécialiste qui l'obtient par la voie de la validation des acquis de l'expérience doit:

- travailler en France au sein d'un réseau professionnel qui complète, utilise et valide ses compétences
- entretenir avec les autres spécialistes dans son domaine des relations scientifiques et techniques permettant l'épanouissement d'un réseau de compétences
- avoir acquis la reconnaissance de ses pairs.

1-Les savoirs du spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie (DESV).

a/ Les savoirs généraux

Le vétérinaire spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie doit avoir une large connaissance

- des spécificités des animaux de compagnie en matière:
 - d'anatomie, d'histologie, d'histopathologie et de biologie clinique;
 - de physiologie, de physiopathologie;
 - de pharmacologie
- de la propédeutique et de la sémiologie générale, y compris des bases des techniques modernes d'imagerie médicale
- de l'anesthésiologie, de la réanimation et des soins intensifs appliqués aux animaux de compagnie; de la prise en charge de la douleur per-opératoire.
- de médecine interne.

b/ Les savoirs proprement dits

Le vétérinaire spécialiste en animaux de compagnie doit

- connaître l'étiologie, la pathogénie, la physiopathologie des affections chirurgicales ou médico-chirurgicales qu'il est amené à voir et à traiter;
- être capable d'interpréter les signes cliniques et les résultats des examens complémentaires pour la plupart des affections en vue d'établir le diagnostic, d'étayer un pronostic, de proposer une stratégie prophylactique, d'asseoir une décision thérapeutique et d'évaluer le traitement;
- connaître les méthodes et techniques chirurgicales générales
- connaître la plupart des interventions chirurgicales, leurs indications et contre-indications, leurs complications ainsi que les résultats que l'on peut en attendre :
- avoir une connaissance approfondie, notamment :
 - de la traumatologie générale. du choc;
 - des plaies et des brûlures ;
 - de la chirurgie plastique et reconstructrice; des affections des parois thoraciques et abdominales, de la plèvre et du péritoine des hernies ;
 - de l'oncologie chirurgicale
 - de la dentisterie et de l'odontostomatologie
 - des affections chirurgicales ou médocochirurgicales
 - de l'oreille,
 - du tube digestif,
 - de l'appareil respiratoire,
 - du système cardiovasculaire et hémolymphatique,
 - du système nerveux,
 - de l'appareil de la reproduction,
 - de l'appareil urinaire,
 - du système endocrinien,
 - de l'appareil locomoteur,

Ces connaissances ont été et sont acquises par la formation universitaire et post-universitaire, par la lecture attentive et régulière de la littérature internationale et des principaux ouvrages de référence. L'actualisation des connaissances doit être un souci constant du spécialiste.

2. Les savoir-faire

Le vétérinaire spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie doit:

- maîtriser parfaitement la démarche diagnostique (y compris la prescription et dans certains cas la réalisation des examens et moyens d'investigation complémentaires) ainsi que les protocoles de prévention et de traitement pour l'ensemble des affections chirurgicales ou médico-chirurgicales,
- pratiquer à majorité des interventions chirurgicales, de manière optimale, compte tenu des connaissances actuelles de la science, selon des méthodes validées dans des publications à comité de lecture international;
- disposer du matériel nécessaire et le plateau technique chirurgical adéquat ;

- disposer des moyens technique et humain pour assurer le post opératoire de ses interventions.
- travailler de manière complémentaire avec les vétérinaires spécialistes en médecine interne, en imagerie médicale, soins intensifs, réanimation, anatomie pathologique, biologie....
- s'intégrer à une équipe de travail et diriger les personnels techniques appelés à l'assister;
- consacrer la plupart de son temps à exercer sa spécialité : **la chirurgie est son activité dominante;**
- disposer des moyens nécessaires à l'actualisation permanente de ses connaissances
- communiquer clairement et de manière bien adaptée ;
- rédiger des rapports complets et facilement compréhensibles basés sur les données actuelles de la science.

3. Les savoir-être

Le savoir être du spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie est l'éthique professionnelle vis-à-vis de ses patients, de ses clients et vis-à-vis de ses confrères. Pour cela, il doit:

- exercer pleinement la responsabilité des cas qu'il traite et, en particulier, il doit assurer totalement la gestion péri. opératoire (pré- et postopératoire) des animaux opérés .
- posséder un système organisé de documentation afin de pouvoir évaluer ses résultats
- actualiser ses connaissances
- utiliser tous les moyens de communication modernes permettant la circulation de l'information et des connaissances ;
- communiquer avec les confrères référents et les aider dans la prise en charge du suivi des patients
- communiquer de façon efficace et humaine avec son client et lui fournir des explications précises, complètes et claires, en langage adapté pour lui permettre de comprendre la situation et l'aider à prendre les décisions;
- avoir une activité de recherche permettant la progression des connaissances dans le domaine chirurgical ou apparenté ;
- transmettre ses connaissances et communiquer son expérience par des publications et la communication à des congrès scientifiques ;
- participer à des sociétés savantes dans le but de parfaire et de transmettre ses connaissances
- être un acteur de la formation des confrères.